

# MONTREDON LABESSONNIE

*infos*

 Novélas de Montredon

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL / AOÛT 2020



MONTREDON AU CŒUR DU TOUR!

**TOUR**  
de  
**France**<sup>TM</sup>

107<sup>e</sup> ÉDITION  
29 AOÛT - 20 SEPTEMBRE 2020

[www.montredon-labessonnie.fr](http://www.montredon-labessonnie.fr)



Crédit photo A.S.O. / Pauline BALLET

# >> Sommaire

Présentation de l'équipe municipale	3
Covid-19	4
Intempéries de mi-mai et leurs impacts	5
Ouverture de la piscine	5
ALSH	5
Tour de France 2020	6
Travaux municipaux / Site internet	8
Ordures ménagères	9
Animations de l'été	10
La boucherie	11
Tribune libre	11
L'agence postale communale	12
Etat-civil	12
Infos pratiques / Contact	12

#### Directeur de la publication :

Jean-Paul CHAMAYOU

#### Comité de lecture :

Jean-Paul CHAMAYOU

Marie-Claude ROBERT

Christian BAÏSSE

#### Ont participé à ce numéro :

Pascale BARNA-LEGRAND

Dominique GODOT-RAMADE

Pauline MARCOU-MADER

Jean MARTINEZ

Marie-Claude ROBERT

Raoul DE RUS

#### Crédits photo :

A.S.O. / Pauline BALLET

CREAJ Graphique

Mairie de Montredon-Labessonnié

#### Conception graphique :

CREAJ Graphique - Montredon-Labessonnié

[www.creajgraphique.com](http://www.creajgraphique.com)



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales respectueuses de l'environnement.



# >> Edito

Le 15 mars dernier, vous êtes allés voter et vous avez élu une nouvelle équipe municipale constituée de personnes d'âges et d'horizons différents. Elle a pour objectif d'être proche de vous et de travailler en étroite collaboration avec la Communauté de Communes Centre Tarn, le Parc Régional du Haut-Languedoc et les différents partenaires territoriaux.

L'ancienne équipe municipale a continué de gérer les affaires de la Commune jusqu'au 25 mai date de la mise en place du nouveau conseil.

Nous tenons à remercier l'équipe précédente pour la gestion des affaires courantes, le personnel municipal, les entreprises et les commerces locaux ainsi que toutes les personnes qui ont joué le jeu de la solidarité. Nous saluons l'implication des enseignants des trois sites scolaires Les Fournials, Sainte-Thérèse, La Sigourre qui par leur engagement ont permis aux élèves de ne pas interrompre totalement leur scolarité.



La fin du précédent mandat et le début du nouveau ont été marqués par la gestion de la crise Covid-19 et les événements météorologiques exceptionnels du mois de mai, nous y revenons en détail dans les pages suivantes.

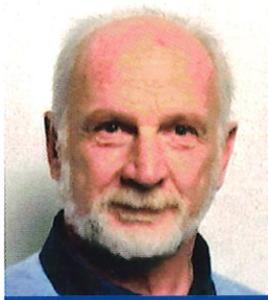
Le budget vient d'être adopté et la nouvelle équipe s'est mise au travail.

Nous vous souhaitons un bel été.

**L'équipe municipale**

**La municipalité et les associations tiennent à remercier Marie-Anne DUFET pour avoir su mettre en avant notre Commune lors des divers événements qu'elle a couverts pour la presse locale. Nous lui souhaitons une bonne route dans ses nouveaux projets...**

# L'équipe municipale



Maire

**Jean-Paul CHAMAYOU\***

Chargé des Ressources Humaines



1<sup>er</sup> adjoint

**Jean-François COMBELLES\***

Chargé de l'Urbanisme  
Cadastre, Voie publique,  
Réseaux électriques  
et Eau/Assainissement



2<sup>e</sup> adjointe

**Marie-Claude ROBERT\***

Chargée du suivi des Finances,  
Recherche de subventions,  
Économie d'énergie,  
Développement Durable  
et Communication/Tourisme



3<sup>e</sup> adjoint

**Jean MARTINEZ**

Chargé du suivi des Travaux,  
Aménagement du territoire  
et Patrimoine



4<sup>e</sup> adjointe

**Mélanie BOCCALON**

Chargée de l'Enfance  
Jeunesse, Vie associative,  
Culture et Sport



5<sup>e</sup> adjoint

**Christian BAÏSSE**

Chargé des Affaires Scolaires,  
gestion du parc informatique  
et site internet

## Les Conseillers



Pascale BARNA-LEGRAND



Jean-Marie BRU



Daniel CAMP



**Marie-Line CLUZEL\***



Aline COUTAREL



David FRANCO



Dominique GODOT-RAMADE



Jean-Pierre LESCURE



Pauline MARCOU-MADER



**Raoul DE RUS\***



**Claude HUET\***



Vanessa LAGARDE



Alain JAME

# » Les délégations

■ **Conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :** Président Jean-Paul CHAMAYOU, sont élus Pascale BARNA-LEGRAND, Aline COUTAREL, Jean-Pierre LESCURE et Pauline MARCOU MADER.

■ **Désignation au CNAS (Comité National d'Action Sociale) :** est désignée Mélanie BOCCALON.

■ **Election des membres de la CAO (Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication) :** les membres titulaires sont Christian BAÏSSE, Marie-Line CLUZEL, Alain JAME. Les membres suppléants sont Marie-Claude ROBERT, David FRANCO et Raoul DE RUS.

■ **Désignation d'un correspondant Défense :** est désigné David FRANCO titulaire et Jean-Marie BRU suppléant.

■ **Désignation d'un correspondant E.R.D.F. Intempéries :** est désigné Jean-François COMBELLES titulaire et David FRANCO suppléant.

■ **Désignation d'un correspondant Sécurité Routière :** est désignée Pascale BARNA-LEGRAND.

■ **Désignation des représentants au Parc Régional du Haut Languedoc :** sont désignés Dominique GODOT-RAMADE et Jean-Pierre LESCURE.

■ **Désignation auprès du P.P.R.I (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) et du S.D.A.G.E (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) :** Jean-Marie BRU.



■ **Désignation de délégués au conseil d'administration de P.E.G.A.A.S.E (Association Promotion et Gestion des Activités Astronomiques Scientifiques et Educatives) :** sont désignées Mélanie BOCCALON, Pascale BARNA-LEGRAND et Pauline MARCOU MADER titulaires. Sont suppléants Daniel CAMP, Claude HUET et Aline COUTAREL.

■ **Election des délégués municipaux auprès du Comité Syndical du S.D.E.T. (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) :** sont élus Jean-François COMBELLES et Jean-Marie BRU.

■ **Election des Délégués auprès du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique du Dadou :** sont élus Jean MARTINEZ et Jean-Marie BRU.

■ **Election des délégués au Comité Syndical du S.I.V.U. du pays du Dadou :** sont élus titulaires Mélanie BOCCALON et Christian BAÏSSE, les suppléants sont Aline COUTAREL et Pascale BARNA-LEGRAND.

■ **Election des délégués Commission locale d'évaluation des charges transférés de la Communauté de Communes Centre Tarn :** est élu titulaire Jean-Paul CHAMAYOU et Marie-Claude ROBERT suppléante.

COVID-19

# » Les mesures mises en place

**La municipalité a su répondre aux exigences imposées par la crise sanitaire. Le personnel municipal a été sollicité pour de multiples tâches. Les agents ont fait preuve de polyvalence et de réactivité. (Gestion de la cantine, nettoyage des locaux scolaires et municipaux, secrétariat).**

Il a par ailleurs été fait appel à une entreprise spécialisée dans le bio nettoyage et toutes les écoles de la Commune ont été dotées de produits d'entretien.

Il faut noter un impact financier significatif pour la Commune, puisqu'en effet plus de 11 700€ ont été mobilisés depuis le début du confinement. Ils ont permis l'acquisition de produits d'hygiène, d'entretien et de masques.

Nous pouvons saluer l'appui de la Communauté de Communes Centre Tarn, du Département pour leur accompagnement dans l'acquisition de masques distribués aux administrés. Un remerciement tout particulier à L'atelier de Maryse et à La Maille au Personnel qui ont fourni des masques pour les scolaires en lien avec la Federteep et pour les agents municipaux.

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) s'est organisée par l'intermédiaire du Dr Bayart M. (Présidente du CPTS) afin de mettre en place la cellule de crise Covid-19. Les professionnels de santé de tout Centre Tarn sont prêts, une Infirmière Diplômée d'Etat Libérale référente de chaque secteur (Dénat, Vénès, Montredon-Labessonnié, Réalmont, Graulhet, Lautrec, Briatexte..) sont formés pour les PCR, prélèvements spécifiques. Le Centre de prélèvement a été établi à Graulhet, il a été actif du 9 avril au 5 juin 2020. Le centre est fermé mais reste en état d'alerte en cas de seconde vague

**Rappelons que le respect des gestes barrières : lavage des mains, distanciation de 1,50 m. et port du masque est indispensable pour enrayer l'épidémie.**



## » De gros dégâts sur la commune

En mai dernier, la Commune a subi de fortes intempéries. Des inondations très importantes dans certains secteurs ont gravement touché nos concitoyens et nos routes.



Nous avons dû sécuriser en priorité les sites dangereux et nous tenons à remercier tous les personnels qui se sont mobilisés. Plusieurs routes ont été fortement dégradées et vont devoir faire l'objet de réparations coûteuses (coût estimé à 440 000€ TTC). La Commune a été classée en état de catastrophe naturelle par les services de la Préfecture.



## » Tous à vos maillots de bain et crème solaire !

La piscine est ouverte depuis le 4 juillet 2020 et surveillée par deux maîtres-nageurs. Les conditions sanitaires sont contraignantes.

Un protocole Covid est disponible à la mairie ainsi que sur le site de Bezan. Nous vous tiendrons au courant des mesures prises par voie d'affichage à l'entrée de la piscine, sur le site internet de la commune et la page Facebook de la mairie. Le port du masque est obligatoire à l'entrée, dans les couloirs et les vestiaires ainsi que la désinfection des mains par gel hydroalcoolique.

Un service de restauration rapide est proposé sur place. La piscine accueille également les groupes de 10 personnes maximum et sur réservation téléphonique (05 63 75 15 62).

### ■ Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi de 14h30 à 19h.

Les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 19h.

### ■ Reconstitution des tarifs 2019 (chèques ou espèces)

Entrées individuelles :

- Gratuit pour les moins de 3 ans
- 2,40€ de 3 à 16 ans
- 3,50€ pour les plus de 16 ans

Carte d'abonnement de 10 entrées, (valable sur la saison en cours) :

- 20€ de 3 à 16 ans
- 28€ pour les plus de 16 ans.

## » Inscriptions

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) fonctionne et propose de multiples animations et séjours de vacances.

Pendant le mois d'août, il y a possibilité d'inscrire vos enfants aux animations menées par la Commune de Réalmont par le biais de la Communauté de Communes Centre Tarn.

### ■ Inscription :

Samuel GAUTRAND (ALSH) au 09 61 68 97 99

clae.montredon@orange.fr / alsh-montredon@centretarn.fr

Accueil de 7h20 à 18h30, activités de 10h à 12h et de 14h à 17h

# » Tous en selle le 4 septembre

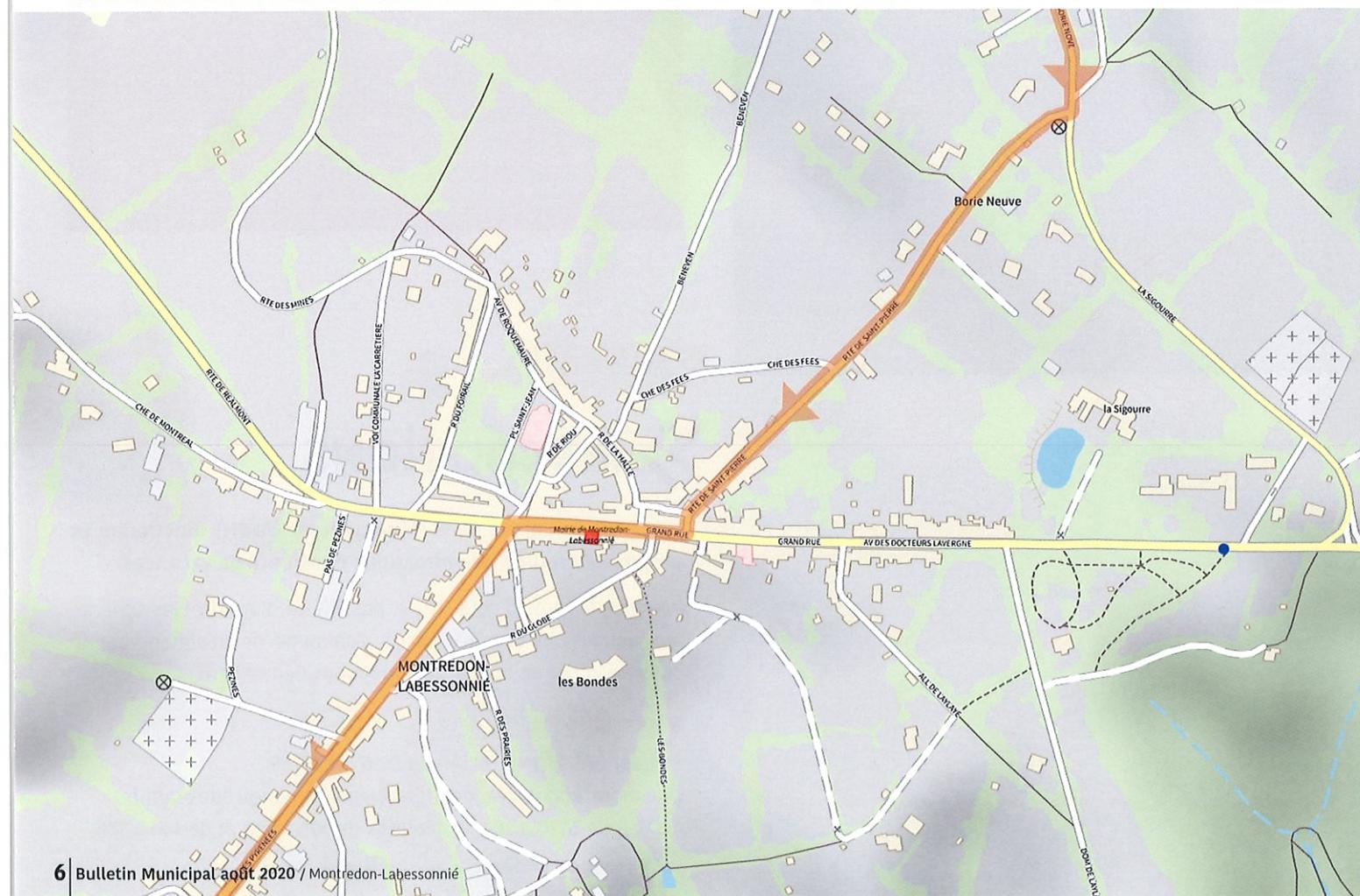
En raison de la crise sanitaire, le Tour de France a été reporté du 29 août au 20 septembre 2020. Le tracé reste inchangé et la 7<sup>e</sup> étape reliera Millau à Lavar en passant par Montredon Labessonnié. Cette étape représente 168 km, la caravane passera probablement vers 14h26 dans notre village. Le peloton sera dans nos rues aux alentours de 16h03 en fonction de la vitesse moyenne de la course (43 km/h).

Nous vous invitons à faire bon accueil à cette manifestation qui est l'occasion de braquer les projecteurs sur notre Commune en lui donnant une belle publicité par la retransmission du Tour et permettant de promouvoir les territoires ruraux. Nous comptons sur vous pour faire de cette après-midi, une belle vitrine de la Commune et de notre village ! Habitants, commerçants, agriculteurs, artisans, écoles... Faites preuve d'imagination pour rendre le cœur du village attractif en le fleurissant et en le décorant aux couleurs du Tour ! Le Comité des Fêtes de Montredon tiendra une buvette et une restauration afin de permettre de vous rafraîchir.

**Le passage de cet incroyable événement sportif sera une occasion de faire connaître notre petit village à travers la France !**

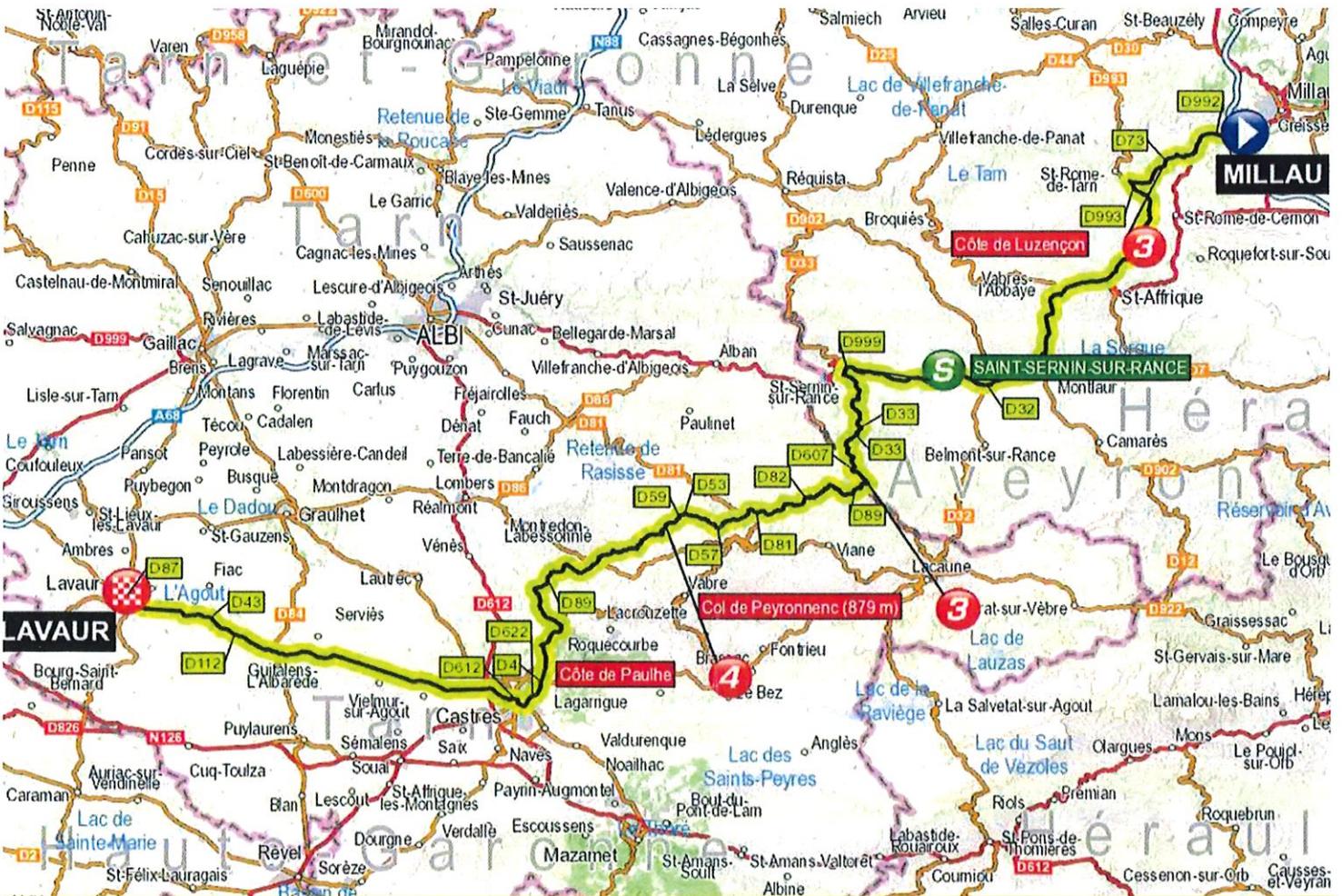


## ■ Itinéraire dans la commune (Route de St-Pierre / Grand Rue / Avenue des Pyrénées)



■ Itinéraire (horaire et kilométrage)

A parcourir	Parcours	Itinéraire	Caravane	45 km/h	43 km/h	41 km/h
76,5	91,5	D89 Carrefour D89-D57	14h03	15h36	15h42	15h48
75,5	92,5	D57 SAINT-PIERRE DE TRIVISY	14h05	15h38	14h44	15h50
74,5	93,5	SAINT-PIERRE DE TRIVISY (D57-D53-D59)	14h07	15h39	15h45	15h52
70,5	97,5	D59 Côte de Paulhe	14h13	15h45	15h51	15h58
69,5	98,5	Paulhe	14h14	15h46	15h52	15h59
<b>61,5</b>	<b>106,5</b>	<b>MONTREDON-LABESSONNIÉ (D59-VC-D89)</b>	<b>14h26</b>	<b>15h57</b>	<b>16h03</b>	<b>16h11</b>
49,5	118,5	D89 ROQUECOURBE	14h43	16h12	16h20	16h28
44	124	Les Salvages (BURLATS) (D89-D4)	14h51	16h20	16h28	16h36
43,5	124,5	D4 CASTRES (D4-D622-VC-D112)	14h52	16h21	16h28	16h37
33	135	D112 Les Farguettes	15h07	16h35	16h43	16h52
31	137	L'Issartade (FRÉJEVILLE)	15h10	16h37	16h46	16h55
25,5	142,5	VIELMUR-SUR-AGOUT	15h18	16h45	16h53	17h03
22	146	Passage à niveau n°82	15h23	16h49	16h58	17h08
22	146	GUITALENS-L'ALBARÈDE	15h23	16h49	16h58	17h08
20	148	Zone de collecte	15h27	16h52	17h01	17h12
16	152	SAINTE-PAUL-CAP-DE-JOUX	15h32	16h57	17h07	17h17
13	155	La Boissière (TEYSSODE)	15h36	17h01	17h11	17h21
9,5	158,5	Lardenquié (VITERBE)	15h42	17h06	17h16	17h27
3	165	Plaine de Bories	15h51	17h15	17h25	17h36
1,5	166,5	LAVAUUR (entrée)	15h53	17h17	17h27	17h38
<b>0</b>	<b>168</b>	<b>LAVAUUR (Avenue Pierre Fabre)</b>	<b>15h56</b>	<b>17h19</b>	<b>17h29</b>	<b>17h41</b>



## » Des travaux finalisés malgré l'épidémie

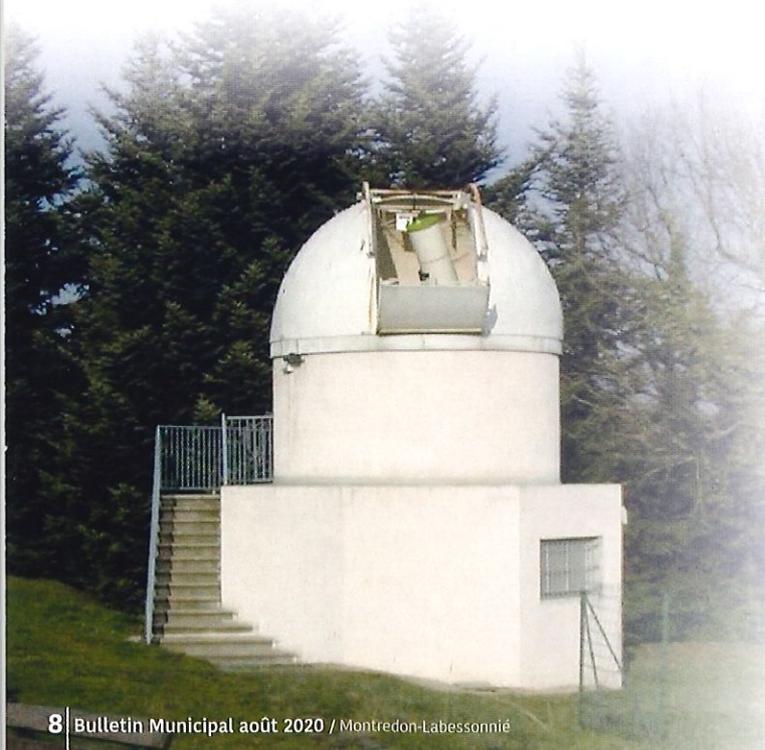
**En ce début d'année 2020 et malgré les aléas de l'épidémie de coronavirus, un certain nombre de travaux prévus ont été finalisés.**

En premier lieu, les travaux de réfection de la toiture de l'église de Bouyrols ont été menés à bon terme par l'entreprise Chamayou de Vabre. Il s'agissait de mettre hors d'eau un monument dont la toiture n'avait pas bénéficié de travaux depuis plus d'un siècle. Une partie importante de poutres, pannes et voliges ont été changées ainsi que les tuiles.



Les travaux relatifs à l'auscultation et l'étude du barrage de Bezan ont été finalisés, nous restons dans l'attente des conclusions de l'audit mené par le bureau d'étude ISL de Montpellier. Nous serons bientôt fixés sur le devenir de cet ouvrage. Afin de sécuriser le système d'auscultation par piézomètres du barrage, des grilles de protection ont été installées par l'entreprise Durand de Graulhet.

La même entreprise a changé une rampe de sécurité de la coupole de l'observatoire de L'Ourtal.



Les travaux du moulin de Lafargue sont enfin arrivés à leur terme. Le logement pourra être mis en location prochainement.



Tous les postes informatiques de la mairie ont migré vers Windows 10 et sont dotés désormais de deux écrans pour améliorer le confort des agents administratifs dans leur travail.



Nous envisageons de rafraîchir le site internet de la mairie [www.montredon-labessonnie.fr](http://www.montredon-labessonnie.fr) et d'alimenter sa page Facebook afin de donner en temps réel les informations relatives à la Commune.

Avec l'aide d'une subvention DETR (Dotation de l'Etat Territoires Ruraux), les bureaux du premier étage de la Mairie ont été rafraîchis. Les peintures et sols ont été refaits par l'entreprise Grand de Montredon-Labessonnié ainsi que la réfection des réseaux électriques et le changement d'éclairage leds par l'entreprise Plombelec de Montredon-Labessonnié.

# » Au vert, au recyclage, au naturel !

La beauté et l'entretien du village est l'affaire de tous, soyons unis pour que notre cadre de vie soit convenable, le ramassage des crottes de chien sur les allées piétonnes du village et au barrage n'est pas facultatif. Rappelons que toute incivilité comme le dépôt de déchets inappropriés est une infraction pouvant faire l'objet d'une contravention.



## Les conteneurs de déchets débordent : Appel au civisme !

La prévention, la collecte, et le traitement des ordures ménagères constituent un service public.

Dans le cadre d'une optimisation et d'une amélioration continues du service des ordures ménagères, sont mis à disposition sur le territoire divers types de collecteurs de déchets : poubelles vertes, jaunes, bulles à verre, bornes Relais dédiées au textile, services de déchetteries, composteurs.

Il est cependant regrettable de constater l'incivisme de certaines personnes déposant leurs ordures dans les fossés mais aussi aux points de regroupement des conteneurs.

Ornés d'encombrants et de déchets verts, ces lieux témoignent d'une insouciance du devenir des déchets déposés.

**Il paraît important d'en appeler à la responsabilité de tous les citoyens pour faire en sorte de maintenir un objectif d'optimisation du tri mais aussi un cadre de vie décent pour tous !**

## Nous vous rappelons aussi que :

Les conteneurs jaunes sont destinés aux emballages carton, aluminium, papiers, boîtes de conserves, bouteilles en plastiques... qui doivent être réduits au maximum pour une utilisation optimale du conteneur ;

Les déchets sont à déposer en vrac dans les conteneurs jaunes, et en sac dans les conteneurs verts ;

■ Pour vos déchets bio-organiques (déchets de cuisine/jardin) : pensez au compostage ! Composter en tas dans le jardin ou



dans un composteur individuel fermé, c'est réduire de 30% l'apport de déchets dans les poubelles noires et limiter les mauvaises odeurs ! C'est aussi enrichir la terre ! Des composteurs (capacité 360 l. ou 620 l.) sont à vendre à la Communauté de Communes Centre Tarn respectivement au prix de 15 et 25 euros.

■ Il existe un service « déchetterie » à Réalmont, à Saint Germier et à Saint-Pierre de Trivisy pour les encombrants, les déchets issus des travaux de bricolage et les déchets verts ;

■ Un camion benne destiné aux déchets verts est mis à votre disposition par la Municipalité, tous les vendredis de 9h à 13h sur la place du foirail à Montredon-Labessonnié. Ces déchets verts seront broyés.



En 2019, dans Centre Tarn, ce sont 520 kg de déchets ménagers par habitant qui ont été collectés avec une augmentation de 10 kg en 4 ans.

**Soyons tous conscients de nos actes ! Et merci à tous ceux qui font les bons gestes au quotidien.**

## Déchetteries Trifyl :

■ Réalmont, ouvert le lundi et du jeudi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tél. 05 63 55 60 68.

■ Saint Germier, ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tél. 05 63 59 08 76.

■ La Glévalde, ouvert le mardi de 14h à 18h, mercredi 14h à 18h, vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tél. 05 63 73 08 39.

# » Programmation de cet été

## ■ CINÉ SÉLECT ([www.cine-select.fr](http://www.cine-select.fr))

Les films sont annoncés sur le site avec un descriptif plus détaillé. Il y a eu à l'affichage en juillet : **De Gaulle, L'esprit de famille, En avant, L'appel de la forêt, Bohemian Rhapsody, Sonic le film...**

- **La Bonne épouse** : jeudi 30, vendredi 31 juillet et dimanche 2 août à 21h.
- **L'état sauvage** : jeudi 6, vendredi 7 et dimanche 9 août à 21h.
- **Été 85** : jeudi 13, vendredi 14 et dimanche 16 août à 21h.
- **Divorce Club** : jeudi 20, vendredi 21 et dimanche 23 août à 21h.
- **L'aventure des marguerites** : jeudi 27 et dimanche 30 août à 21h.
- **Dreams** : vendredi 28 à 14h et 21h.

## ■ EN CENTRE TARN

• **Tous les jeudis : visite guidée du monde des pigeonniers** en vélo à assistance électrique. Une activité à la fois culturelle, sportive et culinaire ! Tarif 49€ (repas et visite compris). Réservation obligatoire avant le mardi soir.



• **Vendredi 7 août : balade nocturne sur le Chemin d'Agros (Poulan-Pouzols)** à la rencontre des animaux de la nuit en partenariat avec Biblio-Balade et le CPIE Tarn. Départ 20h30, Place de l'Église à Pouzols. Prévoir une lampe et les équipements rando. Pot de l'amitié. Entrée libre et gratuite. Durée : 2 heures.

• **Mercredi 19 août : découvertes gastronomiques sur le marché de Réalmont** avec Franck AUGÉ, Chef Cuisinier des Secrets Gourmands. Dégustation gratuite de 11h à 12h30.

• **Samedi 5 septembre : rando patrimoine végétal à Montredon-Labessonnié**, animée par le CPIE Tarn. Départ à 10h, Place du Foirail. Entrée libre et gratuite. Durée : 3 heures.

## ■ LE PLANETARIUM

**L'observatoire de L'Ourtal ouvre du lundi au vendredi de 14h à 17h30, les horaires varient selon les animations prévues.**

Fermeture samedi et dimanche. Réservations au 05 63 75 63 12 ou 06 45 62 97 67. [www.planetarn.com](http://www.planetarn.com) (planetarn@orange.fr)

## ■ CAFÉ DU MIDI

**Concert tous les jeudis soir**, Samy vous propose des repas-concerts : Moules-frites le 8 août, Les Charettes le 15 août et C'Dric el 20 août.



## ■ MARCHÉ NOCTURNE (réglementé par arrêté préfectoral selon événements)

**Marché de producteurs et artisans locaux à Montredon-Labessonnié**, les lundis 20 et 27 juillet, 3 et 10 août à partir de 18h30 sur la place du Foirail.



## ➤ Réouverture de la boucherie

**La boucherie de Montredon va ouvrir à nouveau ses portes. Après le départ à la retraite de son propriétaire, le bâtiment abritant la boucherie à été racheté par la Commune pour permettre une nouvelle installation d'un commerce de proximité et faciliter l'accès pour personnes handicapées à la mairie par l'arrière.**

**Dans un premier temps, le local a été proposé aux producteurs locaux pour établir un point de vente de leurs productions. Plusieurs réunions avec ces derniers, la chambre d'agriculture et les élus locaux n'ont pu faire aboutir ce projet.**

Il a été donc décidé de trouver un boucher avec l'aide de la Communauté de Communes. Une campagne de presse a été

lancée pour faire appel à candidatures. M. Jérôme CAVAILLES, boucher-charcutier, natif de La Glévide et connu pour avoir joué au rugby à Montredon a été retenu.

Après le passage des services vétérinaires, des travaux d'entretien ont été réalisés, à savoir : la peinture par l'entreprise Grand de Montredon, l'électricité et la plomberie par l'entreprise Plombelec de Montredon et le changement des groupes frigorifiques par l'entreprise Seguin de Lacaune.

**La réouverture est prévue début septembre 2020, nous invitons la population à faire bon accueil au nouvel arrivant et aussi à réserver ses achats au commerce local qui constitue le tissu économique du village.**

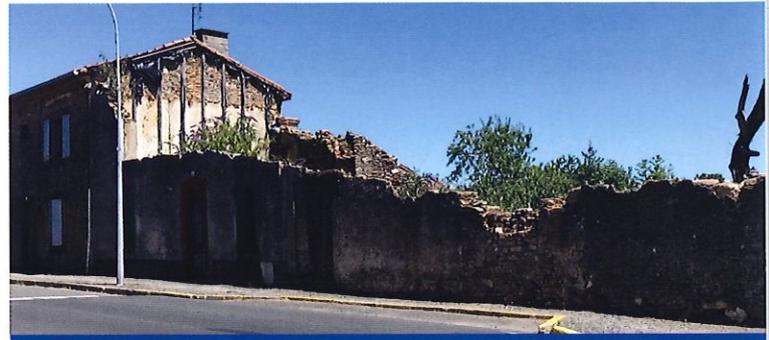
### EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

## ➤ Tribune libre

### ■ UN BEL AVENIR POUR MONTREDON-LABESSONNIÉ

**Tout d'abord, un immense merci à tous nos électeurs. Vous êtes 37,5% à avoir permis qu'une alternative politique puisse voir le jour et siéger. Ce résultat est un véritable succès en soi, nous pouvons maintenant directement intervenir en conseil municipal pour être force de proposition et vous informer de certains choix discutables de la majorité.**

En préambule important, la majorité a refusé de nous informer du contenu de sa publication, mais a exigé que nous lui transmettions la nôtre avant d'autoriser sa diffusion. Dans les faits cela s'appelle de la censure. Depuis le début de son mandat, la majorité a repris ses habitudes et fonctionne sans concertation et de manière très autoritaire. Un seul exemple parmi bien d'autres : Il nous a été demandé lors du dernier conseil de choisir une entreprise pour créer un parking supplémentaire au 36 Grand Rue, alors même qu'aucun plan, qu'aucune visite sur place n'ont été réalisés et que sa nécessité n'a pas été argumentée. Nous avons demandé des explications. Refus catégorique du maire qui séance tenante à fait voter autoritairement « Pour ou contre la création du parking » alors que ce n'était pas le sujet. Notre propos était de mener une réflexion sur l'opportunité de créer un parking supplémentaire alors qu'il y en a déjà d'autres à proximité. Quels intérêts sont finalement défendus ? Nous avons demandé que le projet d'aménagement du bourg soit présenté aux habitants, mais notre requête n'a pas été reçue favorablement en séance. Aussi nous avons pris la décision, lors du conseil, de créer **une commission pour la participation citoyenne à la vie de la commune**. Vous êtes conviés à une première réunion le samedi 12 septembre de 10h à 11h30 en mairie. Elle permettra de définir, avec vous, le fonctionnement de cette commission.



En ce qui concerne le budget de fonctionnement, nous avons voté contre la section 11 qui acte la baisse de 65% de la dotation de la culture. Nous avons voté contre le budget investissement car certains postes nous semblent injustifiés, et par ailleurs toutes nos propositions ont été rejetées. Il s'agissait de la création d'un magasin de producteurs dans l'ancien Utile, dont le coût d'aménagement n'aurait pas été supérieur à celui de sa prochaine démolition, ainsi que de l'embellissement du village au travers d'une participation pluri-annuelle à la réfection des façades délabrées. Ne laissons pas le bâti de notre village et nos hameaux devenir des ruines, car il s'agit d'abord de notre cadre de vie, mais aussi de l'image que perçoivent nos visiteurs.

**Un nouveau site web est disponible : [www.un-bel-avenir.com](http://www.un-bel-avenir.com), vous y trouverez tout ce que nous n'avons pas pu écrire faute de place, mais que vous devez pourtant savoir !**

Nous vous remercions pour votre confiance et continuerons à travailler sans relâche pour défendre vos intérêts et ceux de la commune. Nous sommes à votre écoute et vos porteparoles.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos observations et autres propositions. Notre liste devient une association. **Pour vous et avec vous !**

**Le texte publié dans cette rubrique relève de la seule responsabilité du groupe politique signataire. Il ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du conseil municipal.**

## » Contacts

### Mairie de Montredon-Labessonnié

Tél. 05 63 75 14 18 - Fax 05 63 75 18 11

[www.montredon-labessonnie.fr](http://www.montredon-labessonnie.fr)

[mairie.montredonlabessonnie@wanadoo.fr](mailto:mairie.montredonlabessonnie@wanadoo.fr)

Ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,  
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Fermée le mercredi après-midi.

#### ■ Permanences

##### Le Maire

Le lundi de 10h à 12h ou sur rendez-vous au 06 76 01 35 18.

Les adjoints disponibles sur rendez-vous.

##### Le Conseiller Départemental

2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 10h30 à 12h.

##### Le Député

Tous les trimestres, consultez [www.philippe.folliot.com](http://www.philippe.folliot.com)

##### La Communauté de Communes Centre Tarn

Présence d'un agent polyvalent (Jean-Pol THONET) de l'intercommunalité aux heures d'ouverture de l'Office de Tourisme, la Médiathèque et le Relais des Services Administratifs.

##### La Mutuelle Sociale Agricole

2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9h à 12h,  
sur rendez-vous au 05 63 48 40 19.

##### L'Assistante Sociale

Le mardi de 9h à 12h, sur rendez-vous au 05 63 48 17 20.

##### La Mission Locale (Aide à l'emploi)

2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h,  
sur rendez-vous au 05 63 51 63 20.

## » A noter

### ■ Médiathèque et Office de Tourisme

Jean-Pol THONET et l'équipe de bénévoles vous accueillent à l'Office de Tourisme et la Médiathèque qui sont ouverts de 14h à 18h du mardi au samedi et de 10h à 12h jusqu'en septembre. Depuis le 12 juillet et tout l'été, tous les dimanches de 10h à 13h. (Sous réserve de modifications en fonction de l'évolution de la crise sanitaire).

### ■ Marché dominical

**Tous les dimanches matin, de 10h à 13h, la halle du village accueille les producteurs locaux et artisans pour le marché dominical.**

Ouvert toute l'année, vous trouverez les produits de saison : viande de porc, agneaux, volailles, œufs, fromages de chèvre, farine, sorbets de fruits, miel et pain d'épice, légumes, melons, ail et échalote, vin de Gaillac. En plus, divers produits d'artisanat sont proposés comme des savons 100% naturels, des couteaux de forge, des articles de couture, ...

### SERVICES

## » L'Agence Postale Communale

L'agence ouvre ses portes tous les jours de 10h à 12h sauf le lundi, dans les locaux de la Médiathèque/Office de Tourisme.

Elodie CARAYON vous accueille et vous guide pour l'envoi de vos colis, courriers, retrait de timbres et vos opérations financières.

ÉTAT CIVIL (Du 8 novembre 2019 au 25 juin 2020)

## » Bienvenue à...

Lya CALS SÉRAN, Lola COUZINIÉ, Arthur CONDON, Lorenzo LOCARNI, Ostara SHELLEY VIVANCOS et Theodor VALENCIA.

## » Ils se sont mariés...

Patricia MAHIEUX et Jérémy NAIMI, Sarah MAGUIRE et Bryan MAGRATH, Cécile MOTTES et Damien RUMILLY.

## » Ils nous ont quittés...

Noëlle ALBERT veuve CHABBERT, Marcel ASSÉMAT, Renée BLAVY veuve MARTY, Pierre BONNET, Elise BOYÉ épouse JACQUE, Robert BOYER, Eliette CHRISTOPHE épouse COMBELLES, Ernest COMBELLES, André CROS, Marc DEBRUYNE époux BESOMBES, Joseph ESCRIBE, Eugène FÉRAL, Roger GARAN, Yvonne GUY veuve RAMADE, Joseph KIMMEL, Albert LEVY, Bryan MAGRATH, Odette MAZEL veuve ROSSIGNOL, André MILHAU, Inès OLIVER SANCHEZ, Daniel OULMÈDE, Alfred RAHOUX, Louissette SERS veuve DONNADILLE, Denyse STERN veuve GERVAIS DE ROUVILLE, André TOURNIER, Jean-Claude TUFFAL,

### Ainsi que...

Nadine ASSÉMAT « Calmès », Maurice BARTHE « Le Plégadou », Paulette BONNAFOUS « Les Clots », André BRUNET « Labessonnié », Robert CALVET « Peyrebrune », Marius CANTIÉ « La Gabarié », Jeannine CARAYON « Labessonnié », Brigitte CHABBAL « La Goussarié », Fernande CUQ « Labessonnié », Yvonne DOMINIQUE « Peyrebrune », Odette FABRE « Bellegarde », Yves GRAND « Mas del Puech », Yvette GRIMAL « La Maroutié », Pierre PASSELAC « Labessonnié », Henri PIERRE « Gay », Irma SOULET « Les Collines ».